L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 MARS 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 4 MARS 1886

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Un an..........$12 00
Six mois..........6 00
Trois mois..........3 00
Un mois..........1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.
Un an..........$2 00
Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.
Un an..........$3 00
Six mois..........1 50
Quatre mois..........1 00
Trois mois..........75
Renferme deux feuilletons.

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Le Président Cleveland et le Sénat.

Personne, parmi nos lecteurs, n'ignore la nature, la portée de la lutte qui vient de s'engager entre le Président et le Sénat des Etats-Unis; elle tend, directement, de la part de la Chambre haute, à diminuer les prérogatives de l'Exécutif, à empiéter sur ses pouvoirs, à forcer, en quelque sorte, l'entrée de ses bureaux, pour en contrôler les actes les plus intimes. C'est avec plaisir, avec bonheur, que tout bon Américain, tout bon démocrate, a dû lire, il y a deux jours, la fière réponse de M. Cleveland à des demandes insoutenables, à des recherches que l'on pourrait qualifier d'inquisitoriales.

Il faut avouer aussi que le Sénat lui faisait la partie belle, lui rendait la riposte facile.

Comment! c'est au lendemain de l'adoption d'une loi dont le but est d'enlever la distribution des emplois au politicianisme, aux influences des partis; c'est quand le Président a exécuté cette loi avec une loyauté à laquelle la plupart de ses adversaires ont rendu un éclatant hommage, avec un scrupule que bon nombre de ses partisans ont traité d'exagéré; c'est quand, par sentiment du devoir, il a risqué de s'aliéner ceux qui l'avaient le plus ardemment soutenu, ceux dont il peut avoir le plus grand besoin dans l'avenir—c'est alors qu'on l'assiège de requêtes vexatoires, qu'on le traite en suspect, qu'on voudrait, en quelque sorte, faire des perquisitions dans les bureaux des membres de son cabinet, jusque dans ceux de la Maison Blanche! Et cela, au nom, précisément, de cette politique que la loi nouvelle réprouve! Ne s'exposait-on pas à cette réponse froide, acérée, qui va, droit comme une flèche, frapper ces nouveaux inquisiteurs en pleine poitrine!

"Quand il s'est agi de suspendre des fonctionnaires, dit M. Cleveland, j'ai consulté les hommes considérables du Sénat et de la Chambre, sans m'inquiéter de savoir à quel parti ils appartenaient"—et il ajoute: Je me rappelle bien des cas où la suspension a été décidée par moi sur l'autorité de personnages que je savais parfaitement être membres de cette même majorité républicaine de la Chambre haute qui me demande aujourd'hui compte de mes actes."

Nous ne connaissons pas de riposte plus hardie que celle-là, d'argument plus tranchant, de plus grande preuve d'impartialité, de loyauté, de la part de celui que l'on accuse; d'inconséquence, de contradiction avec eux-mêmes, de la part des accusateurs.

Le Sénat ne pourait-il s'épargner cette dure leçon? Après l'avoir reçue, en saura-t-il profiter dans l'avenir? Nous ne le croyons pas. Il y a des partis incorrigibles, que l'expérience ne peut pas éclairer, que la défaite ne fait qu'irriter, que le châtiment rend plus intraitables que jamais. C'est là qu'en est réduit le parti républicain.

Nous concevons de pareilles pratiques de la part de personnalités vaniteuses, hargneuses, vindicatives, telles que MM. John Sherman, un des meneurs actuels du Sénat; telles que M. Blaine, qui se fût jeté avec ardeur à la tête de ce triste mouvement, s'il appartenait encore à la Chambre haute, mais il y a dans ce même groupe des hommes honorables, des caractères auxquels doivent répugner de semblables menées. Comment s'y sont-ils laissé entraîner? Nous ne pouvons nous l'expliquer que par ce que l'on appelle pompeusement la discipline des partis. Nous la comprenons plus ou moins, cette discipline; elle a souvent du bon, surtout quand il entre de grands intérêts publics en jeu, mais à quelles misérables extrémités elle conduit parfois d'honnêtes citoyens qui, dans la vie privée, seraient incapables de la plus légère indélicatesse!

Le message de M. Cleveland va plus loin. Il admet, comme tous les politiques sensés, sous les gouvernements libres et démocratiques, la nécessité de livrer au Parlement les documents officiels relatifs aux questions sur lesquelles les représentants du pays ont à se prononcer. Comment, en effet, porter un jugement sérieux sur une affaire publique, si l'on n'a pas sous la main les pièces qui doivent éclairer l'esprit, guider le jugement? Mais il y a loin de là à livrer les correspondances particulières, les lettres qui s'adressent à l'homme privé, à l'ami, à celui que l'on croit digne de recevoir une confidence, et qui, en outre, émanent de citoyens que leur situation sociale ou politique n'oblige nullement à faire ces révélations. Ces documents-là, M. Cleveland en revendique la propriété; elles sont son bien, il peut les garder chez lui et il lui est loisible de les détruire, si le devoir l'y engage, si la fantaisie l'y pousse.

Nous ne croyons pas que jamais on ait poussé plus loin la prétention, que le Sénat, en cette circonstance, et il faut se reporter aux plus mauvais jours de l'histoire de quelques nations de l'Europe, pour trouver des pareils précédents.

Ce qui nous plaît davantage dans le message du Président, c'est la manière dont il revendique les prérogatives et l'indépendance de l'Exécutif en face du Sénat. Il est responsable devant le pays, dit-il fièrement, non devant la Chambre haute; et il se refuse à lui soumettre ses actes officiels et sa conduite politique. Il a reçu son mandat de la nation, c'est à la nation qu'il doit rendre compte de la façon dont il l'a exercé.

Ce sont là de grandes et belles paroles que l'on ne saurait assez faire ressortir. Elles sont l'expression nette des principes qui servent de fondement au gouvernement républicain, tel que l'ont entendu, tel que l'ont mis en pratique les Pères de la République Américaine. Hors de là, pas de salut pour des institutions comme les nôtres; elles seraient dès lors, fatalement condamnées à tomber dans le régime funeste des Conventions, qui a si souvent mis certains peuples d'au-delà de l'Atlantique à deux doigts de leur perte.

M. Cleveland termine son message en déclarant que, comme il n'a pas craint d'encourir le déplaisir de ses amis politiques, en se refusant à suspendre tels ou tels fonctionnaires, il ne craint pas non plus de braver les menaces du Sénat, qui voudrait lui enlever le droit d'en suspendre d'autres. Rien ne réussira, dit-il enfin, à le détourner d'une voie qu'il croit droite, qu'il a suivie malgré la pression des hommes de différents partis, et uniquement en vue du bien général.

Devant une attitude aussi noble, aussi résolue, nous ne croyons pas que le Sénat persiste dans ses étranges prétentions; il n'en pourrait résulter pour lui que la désaffection du pays qui soutiendrait évidemment le magistrat suprême qu'il s'est choisi, et dans lequel il verrait le véritable conservateur de ses institutions, le digne continuateur des patriotes qui ont fondé l'Union américaine.

Ce soir, à l'Opéra, dernière représentation de **La Mascotte**.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

LOUISIANE.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 27 février:

Le fleuve monte rapidement.

—Nous apprenons, par notre inspecteur des levées, le capitaine M. W. Darton, que la ligne de la levée Coussou, sur une longueur de plus de 2000 pieds, a été tracée définitivement, mercredi. Les travaux vont bientôt commencer. La levée Evan Hall est aux deux tiers terminée.

—Les canonniers d'Ascension ont célébré le 22 février, en tirant une salve d'artillerie au lever du soleil, à la mémoire du Père de la Patrie. Le soir, il y a eu banquet.

Les carabiniers d'Ascension sont, comme nous l'avons déjà annoncé, allés participer à la cérémonie de la pose de la première pierre du monument confédéré de Bâton Rouge.

Parmi les personnes qui s'étaient également rendues, à cette occasion, dans la capitale de l'Etat, nous citerons Mmes James Fortier, John F. Terrio, Jos. Lafargue, David Israël, Mlles Clara Keating et Clotilde de Comstock.

—Décédé, en sa résidence, à Donaldsonville, M. Ch. Oberkamp, natif d'Allemagne.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St. Charles, du 27 février:

Notre excellent ami et négociant M. Joseph Gugenheim vient de faire creuser des fossés des deux côtés de la route, devant son magasin. Nous voudrions voir ses voisins et ceux qui habitent sur le même chemin dans toute sa longueur, à partir de la rue Julia jusqu'à l'Avenue Hahn, suivre cet exemple et assainir ainsi la chaussée.

—Si les infortunés qui vivent maintenant au milieu de la glace et de la neige, au Nord, pouvaient parcourir nos jardins et y admirer les fleurs qui les ornent en ce moment, ils se hâteraient de vendre tout ce qu'ils possèdent là-bas, pour venir s'établir parmi nous.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 27 février:

M. V. Coco, de Mansura, a semé 35 arpents de maïs jaune.

—Les fermiers de environs de Mansura sont en train de réparer les clôtures de leurs propriétés et de préparer leurs terres pour les semailles. Rien n'indique, jusqu'ici, que nous allons être menacés de grandes crues: Nous en félicitons ceux de nos amis qui occupent et cultivent les terres basses.

—Mme Gilbert Mayeux qui habitait, depuis si longtemps, le Corner, vient de mourir. Elle a été enterrée dans le cimetière catholique de Mansura.

—Nous avons beaucoup de cas de pneumonie, dans notre région, en ce moment; il y a eu plusieurs victimes.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 27 février:

Nous avons maintenant un véritable temps de printemps; nos fermiers en profitent pour activer les travaux des champs.

—Dans un meeting des commissaires des levées du quatrième district, il a été voté une taxe de cinq *mills* sur les propriétés assessées, en vue des travaux à faire aux levées de la paroisse.

—Le comité chargé de solliciter des signatures en faveur de l'adoption d'une loi du dimanche, dans la paroisse, est allé trouver le juri de police pour savoir quelle résolution il voulait prendre à cet égard. Nous ignorons la réponse du juri, mais nous croyons savoir qu'il va ordonner une élection prochainement. La question sera ainsi décidée au scrutin.

—Décédé, à Houma, à l'âge de 34 ans, M. Van P. Winder, natif de la paroisse Terrebonne. Il venait de succéder au capitaine M. B. F. Winchester, en qualité d'avocat de District. Ce dernier a remplacé le juge Goode, décédé dernièrement. M. Winder emporte dans la tombe les regrets de la communauté.

Le *Weekly Observer*, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 27 février:

Le fleuve baisse rapidement. Les planteurs songent à maintenir leurs levées en bon ordre.

—Les fermiers de notre voisinage commencent à labourer leurs terres. On entend, de droite et de gauche, les cris de ceux qui conduisent leurs bêtes de trait.

—Le temps est mauvais, en ce moment; il est difficile, pénible de voyager, mais, au fond, rien ne s'oppose aux travaux des champs.

—La levée Mainuit, qui faiblissait depuis quelques années, et courait des dangers, au moment des hautes eaux, a été réparée par M. Nolan, entrepreneur des travaux. Elle est achevée; on la dit très belle et très solide. C'est l'avis de tous les connaisseurs dans la paroisse Plaquemine. Ils la considèrent maintenant comme une des meilleures des environs.

On nous écrit, de *Buras Settlement*:

"La plupart de nos propriétaires d'orangeries sont occupés dans leurs enclos. On croit maintenant que les arbres n'ont pas été si gravement atteints qu'on l'avait dit tout d'abord. Les avis sont, d'ailleurs, partagés là-dessus, et plusieurs planteurs pensent que leurs orangers sont perdus."

Nous lisons, dans le *Temps* du 16 février:

Le gouvernement prussien vient de faire un nouveau et grand pas dans la voie de la réconciliation et du rétablissement de la bonne entente avec l'Eglise catholique. Il a déposé sur le bureau de la Chambre des seigneurs de Prusse un projet de loi qui modifie dans des proportions considérables le régime établi par les lois de mai et qui concède au pouvoir spirituel la plupart des franchises qu'il n'avait pas cessé de revendiquer depuis l'origine du Kulturkampf.

Les dispositions les plus importantes du projet ont trait à l'abolition du fameux examen de culture auquel tout prêtre était soumis avant de pouvoir revêtir un emploi ecclésiastique. Les *convicts* ou petits séminaires, les séminaires proprement dits, les établissements de préparation à l'exercice des fonctions spirituelles sont désormais affranchis de la surveillance spéciale de l'Etat, telle que l'avait instituée la loi sur la culture des ecclésiastiques.

Six paragraphes de cet acte législatif sont expressément abrogés. Ce sont ceux qui assujettissaient les établissements ecclésiastiques ci-dessus énumérés à la surveillance de l'Etat, qui prescrivaient les connaissances scientifiques que devaient posséder les maîtres de ces établissements, qui autorisaient l'Etat à s'opposer à la nomination de tel ou tel professeur, qui ordonnaient de soumettre au président supérieur le plan d'études et le règlement de la maison, et qui interdisaient enfin de fonder de nouveaux petits séminaires. A la place de toutes ces dispositions, un seul article est mis en vigueur, et il se contente de prescrire que ces instituts seront soumis aux prescriptions générales de la loi relatives à la surveillance des établissements d'instruction et d'éducation".

En d'autres termes, la loi du 11 mai 1872 sur l'inspection des écoles est purement et simplement substituée à la législation spéciale de mai en ce qui concerne les grands et petits séminaires et établissements d'éducation ecclésiastique, et le nouveau projet ne prend même pas la peine de définir exactement la façon dont s'exercera, dans ce nouveau domaine, le contrôle des agents de l'Etat et, en première ligne, des inspecteurs scolaires. Il y a là une lacune peut-être intentionnelle, et il est à croire que le gouvernement compte appliquer un traitement absolument égal aux écoles ecclésiastiques et aux écoles ordinaires.

Le reste du projet a trait à la juridiction disciplinaire, dont il rend le plein, entier et libre exercice au souverain pontife en abrogeant le paragraphe de la loi de mai qui accordait aux seules autorités ecclésiastiques *allemandes* le droit d'exercer la discipline sur les membres du clergé *allemand*. La disposition de cette même loi, en vertu de laquelle le retrait de son emploi à un ecclésiastique par révocation, déplacement, suspension, mise à la retraite forcée, pouvait former l'objet d'un recours juridique, est désormais limitée au cas où il y aurait lésion pécuniaire par perte totale ou diminution des émoluments. La cour de justice ecclésiastique, devant laquelle étaient jusqu'à présent portées ces instances, est abolie, et le ministère d'Etat connaîtra seul de ces recours. Une clause transitoire règle le sort des instances actuellement engagées devant la juridiction qui va disparaître.

Telle est l'économie de ce projet, qui constitue un abandon presque complet des revendications mises en avant par l'Etat à l'origine du conflit. L'exposé des motifs explique assez gauchement que, jusqu'à présent, le gouvernement n'avait pas cru devoir saisir la Diète de cette mesure, dans la crainte que, vu la composition de la Chambre et l'état respectif des partis, on ne vît une abdication dans sa nouvelle attitude. Aujourd'hui les circonstances ont changé, et le ministère soumet en toute confiance son projet au Parlement. En d'autres termes, au Landtag, le centre ne forme plus nécessairement partie intégrante de la majorité que conservateurs et nationaux-libéraux suffisent à constituer, et c'est par ces deux groupes fidèles que le prince de Bismarck entend faire voter sa nouvelle législation ecclésiastique.

Le vote du projet ne paraît pas douteux. Il reste à savoir l'accueil que le centre fera à une mesure pacificatrice qui risque de lui enlever une partie tout ou moins de sa raison d'être. Quant aux libéraux, leurs protestations ne pèsent pas, on le sait, d'un fêtu dans la balance. Le temps est passé où le prince de Bismarck avait besoin d'eux.

Le Scrutin du 14 Février, en France.

La *Liberté*:

Les élections qui ont eu lieu dans cinq départements, par suite des invalidations prononcées par la Chambre, ont complètement déçu les espérances des conservateurs et certainement dépassé celles des républicains. Ni les uns ni les autres ne peuvaient prévoir, ceux-là un tel échec, ceux-ci un tel succès. Après avoir donné, le 4 et 18 octobre, une victoire totale aux candidats de Droite, ces départements la donnent aujourd'hui avec le même ensemble aux candidats de Gauche. Il y a de quoi étonner singulièrement et dérouter l'opinion. Comment un tel revirement a-t-il pu se produire en si peu de temps? La réponse à cette question soulève, on le comprend de reste, de vives polémiques parmi les organes des deux partis.

Nous n'avons pas la prétention de mettre d'accord ces points de vue contradictoires. Une question plus haute domine le débat, et c'est la seule sur laquelle nous voulons insister.

Le scrutin du 14 février est un symptôme sérieux dans la situation générale. Il est du plus haut intérêt qu'il soit étudié et médité par tous les partis, par le gouvernement et par l'opposition, comme un avertissement et comme une façon dont il serait téméraire de ne pas tenir compte.

Les conditions politiques dans lesquelles luttaient la Droite et la Gauche, au mois d'octobre dernier, se sont considérablement modifiées.

Les élections générales, à cette époque, n'ont pas été seulement une affirmation éclatante des principes conservateurs; elles ont été surtout une protestation énergique contre les fautes commises pour suivre une politique qui violait la liberté au dedans, courait les aventures au dehors et ruinait la fortune publique par des prodigalités et des folies. Pour mieux affirmer sa volonté de briser avec les hommes et les systèmes qui étaient les auteurs et les causes de cette déplorable situation, le pays a élu les plus conservateurs parmi les conservateurs et a infligé une défaite exemplaire à l'opportunisme, seul vraiment responsable de tous les embarras où l'on s'agitait.

Voulut-il, par cette grande manifestation, se prononcer entre la République et la Monarchie? Ce serait une erreur de le croire. Les élections d'octobre n'ont pas été des élections de renversement, mais des élections de redressement.

Or, il est certain que la politique coloniale, le principal grief du pays, est entrée dans une voie nouvelle qui n'inquiète plus, ni ne passionne plus l'opinion. Les menaces du radicalisme dans la question de l'amnistie, et les exigences de l'opportunisme dans celle de l'expulsion des princes, ont été repoussées. Il s'est fait à cet égard, un apaisement qui a eu certainement son influence sur les populations et les a rendues plus patientes pour la réparation définitives des fautes du passé et le retour à une politique plus sage, plus libérale et surtout plus modérée.

Le gouvernement peut ainsi juger, par l'expérience, des véritables sentiments du pays. Nous lui avons dit bien souvent que son salut et celui de la République est dans une politique franchement conservatrice, résolument réparatrice, économe des deniers de l'Etat, équitable pour tous. Veut-il y entrer sans réserve? Le pays le suivra et il trouvera, dans les Chambres elles-mêmes, des appuis sur lesquels il semblait ne pas pouvoir compter.

Quant à la Droite, qui éprouve en ce moment une si regrettable déception, il faut qu'elle profite aussi de la leçon des événements. Depuis qu'elle a fait entrer au Palais-Bourbon l'imposante minorité que le suffrage universel lui avait donnée, elle a commis des fautes dont elle subit aujourd'hui les conséquences. Essentiellement conservatrice, elle s'est alliée avec les révolutionnaires et les intransigeants. Au lieu d'être, ce que ses origines et ses doctrines lui commandaient, un grand parti de gouvernement, exposant devant les Chambres et le pays un large et libéral programme de réformes, d'économies, d'idées pratiques, de nature à faire la grandeur et la prospérité de la France et à rehausser l'honneur et le crédit du parti conservateur tout entier, elle n'a eu d'autre tactique que de faire du bruit, de provoquer de nouvelles crises et de s'unir, pour renverser ce qui existe, aux pires ennemis de l'ordre et de la société.

Il n'est que temps pour elle et pour ceux qui la dirigent, de changer de méthode et de prouver qu'elle est composée de vrais hommes d'Etat, mettant au-dessus de tout les intérêts de la patrie.

Si elle ne le fait pas, elle risque de voir diminuer de plus en plus son influence parlementaire et de se préparer de nouveaux mécomptes dans de futures élections.

Le *Temps*:

Les élections de dimanche inspirent aux journaux monarchistes et radicaux des réflexions qui méritent de nous arrêter un moment. La plupart des organes de la presse réactionnaire crient à la pression officielle, et le grief est si naturel qu'on serait surpris de ne pas l'entendre exprimer. Toutes les oppositions en usent, l'opposition actuelle comme les autres, bien que cette pression soit infiniment plus difficile à pratiquer sous la République que sous tout autre régime, et bien qu'on ne signale aucun fait précis et positif à l'appui de la protestation. Les réactionnaires sont, d'ailleurs, mieux payés que personne pour savoir combien l'intervention du pouvoir est inefficace: il n'a pas tenu à eux, sous le 16 Mai, que les élections fussent favorables à leurs amis, et jamais on ne vit pareille déconfiture des candidats officiels. Passons donc sur cette plainte, que rien n'autorise à croire fondée, et qui, si elle l'était le moins du monde, n'expliquerait pas le triomphe éclatant des républicains et l'échec total de leurs adversaires. C'est un lieu commun dont on a toujours usé et dont on usera toujours; ce n'est rien de plus.

M. de Cassagnac et M. Robert Mitchell font, chacun à sa manière, le procès de la droite. Selon M. de Cassagnac, ce qui a perdu les réactionnaires, ce sont les divisions dont la presse a donné le spectacle depuis le 4 octobre. On avait marché au scrutin la main dans la main, bonapartistes et royalistes tenant tous un même langage, à savoir qu'il fallait réparer les fautes de l'administration républicaine, et veiller à la défense des intérêts essentiels de la société, sans se préoccuper ni d'empire ni de monarchie. Mais cette belle entente n'a pas duré; chacun, à présent, tire de son côté, et l'électeur, replacé en face des divisions entre conservateurs, revient à la République.

M. Robert Mitchell croit, au contraire, que ce qui a perdu les conservateurs, c'est de ne pas afficher assez hautement le programme bonapartiste, les sublimes idées napoléoniennes, celles-là même, apparemment, auxquelles le feu prince impérial donnait la remarquable expression que nous signalions l'autre jour. L'Union est une duperie. Que ne marchions-nous aux urnes drapeau déployé! Nous l'eussions certainement emporté; mais le pays ne veut pas de la monarchie; les bonapartistes, qui triompheraient s'ils étaient seuls, sont les victimes de cette funeste alliance. Ce serait perdre notre peine que de répliquer à M. Robert Mitchell et à M. de Cassagnac. Ils se réfutent si bien l'un l'autre, qu'ils dispensent leurs adversaires de les réfuter.

Seul, le *Français* a mis le doigt sur le vrai motif de l'échec des réactionnaires. Il nous arrive trop rarement d'être d'accord avec lui pour ne pas nous donner le plaisir de citer son témoignage à l'appui de nos réflexions d'hier. Le mal, dit-il, vient de ce que la droite du Parlement n'a pas su, depuis le 4 octobre, gagner la confiance du pays. Elle devait avoir grand soin "de demeurer toujours non seulement en réalité, mais aussi en apparence, une opposition conservatrice, un parti de gouvernement, plus soucieux de faire comprendre au pays comment elle relèvera ses affaires demain que d'embarrasser aujourd'hui les ministres de passage qu'elle a en face d'elle". On ne saurait mieux dire. Il est évident que la politique suivie par la droite depuis le commencement de la session suffirait—à défaut d'autres causes, dont nous ne nions pas, du reste, l'action considérable—à rejeter le pays vers la gauche, même s'il avait eu envie de se porter à droite. En votant pour les candidats de droite au 4 octobre, le pays a cru voter pour des conservateurs. Il s'aperçoit à présent qu'il a donné son suffrage à de véritables anarchistes, uniquement préoccupés de faire du gâchis; et, mieux éclairé sur le compte de ces hommes, le voilà qui se repent et se reprend. Le *Français* a raison; mais il aurait dû, dans son propre intérêt, avoir raison plus tôt, et tenir à la veille du vote sur la proposition Rochefort, ainsi qu'en maintes circonstances analogues, le langage qu'il tient à présent.

La presse radicale n'a pas beaucoup plus lieu de se féliciter que la presse réactionnaire, puisque tous les nouveaux venus arrivent à la Chambre pour grossir la majorité raisonnable et modérée. Aussi, sous la satisfaction de rigueur que lui cause l'échec de la droite, laisse-t-elle percer le bout de l'oreille. Qui osera prétendre encore, dit la *Justice*, que le pays ait eu peur de la politique radicale, comme les modérés l'ont soutenu pour expliquer le succès relatif des monarchistes au 4 octobre? Il a voulu simplement donner une leçon à la majorité ferryiste de l'ancienne Chambre. A quoi il serait aisé de répliquer que, si le suffrage universel s'est prononcé avant-hier pour des républicains, c'est à l'attitude du gouvernement qu'il en faut attribuer le mérite. Ce gouvernement a su tenir, en deux ou trois occasions critiques, un langage ferme, sensé, résolu; le pays a senti que, tant que ce gouvernement durerait, il ne serait pas entraîné plus à gauche; et à la fermeté du cabinet il a été répondu par une sorte de vote de confiance, dont le sens est indiscutable. Les radicaux auront beau, d'ailleurs, entasser sophismes sur sophismes, ils n'échapperont pas à une contradiction qui les condamne. C'est, disent-ils, la politique de M. Ferry qui a été jugée et exécutée par le suffrage universel au 4 octobre. Mais quelle est donc la politique qui a reçu avant-hier ce vote de confiance du suffrage universel? La politique d'un cabinet auquel les radicaux reprochent précisément chaque jour de reprendre les errements de ses prédécesseurs, et, comme on dit, d'entrer dans les souliers de M. Ferry. Mais, alors, cette attitude ne lui aliène donc pas le pays? Elle n'est donc pas aussi fatale à la République qu'on veut bien le dire. Si la *Justice* évolue à son aise parmi ces contradictions, nous avouons, pour notre part, qu'il nous est impossible de l'y suivre.

Plus de trois cent mille personnes meurent, annuellement, en France, de phtisie pulmonaire. Un correspondant de Chicago, communique à l'un des grands journaux de Paris, à ce sujet, une sorte de circulaire adressée par un vieux médecin de ses amis, le docteur Unger, à ceux de ses clients qui sont atteints de cette terrible maladie. La circulaire a pour titre: "Consolation?"

S'il faut en croire le digne praticien de l'Illinois, la phtisie pulmonaire, loin d'être toujours mortelle, peut souvent être guérie par des moyens fort simples. L'anatomie pathologique le démontre, car on constate fréquemment sur des sujets morts de toute autre maladie des tubercules ou même des cavernes qui ont fini par se cicatriser sans avoir amené la terminaison fatale. Au dire du docteur Unger, les tubercules de la phtisie ont précisément une tendance à la transformation fibreuse, transformation qu'il s'agit de favoriser de toute façon, parce que la guérison peut toujours en résulter, même dans les cas en apparence les plus désespérés.

"On peut comparer la vie à une lampe, dit-il. La lampe est-elle régulièrement remplie d'huile, sa lumière se maintient, sans que la mèche brûle. Négligeons-nous ce soin, la mèche se consume et la lumière disparaît. La comparaison est particulièrement juste quand il s'agit de phtisiques: leur maladie est dans toute la force du terme une "consomption," c'est-à-dire une maladie qui consomme du carbone. Si la provision du carbone n'est pas suffisamment renouvelée, elle l'emprunte à l'organisme. Mais si nous avons soin de lui donner en pâture tout le carbone nécessaire, nous finissons par avoir raison de sa voracité."

Partant de là, le docteur Unger déclare qu'il est absurde d'administrer à un malade atteint d'une affection pulmonaire des médicaments uniquement faits pour calmer la toux. L'amélioration temporaire que ces médicaments peuvent apporter est exclusivement due aux éléments narcotiques et alcooliques qu'ils contiennent. Mais leur effet sédatif empêche l'expulsion des produits morbides et par contre-coup entraîne une aggravation du mal. Les médicaments mercuriels ne sont pas plus efficaces. Tout ce qu'il faut au phtisique, c'est un grand appétit, avec l'alimentation la plus riche en carbone.

"Il vaudrait mieux pour lui, s'écrie le docteur Unger, dévorer chaque jour *deux ou trois chandelles de suif* que toutes les drogues dont on le gave!.... Il y trouverait plus d'éléments propres à faire crever d'indigestion les baciles qui le rongent!"

Le seul mérite de cet affreux médicament—l'huile de foie de morue—ajoute le docteur Unger, consiste précisément dans sa richesse en carbone."

Quel traitement le docteur américain préconise-t-il à la place des toniques habituels? Tout simplement des vêtements de laine sur la peau, l'exercice physique tous les jours et par tous les temps, l'usage des apéritifs tels que le *bitter*, le *curaçao* et en général tous les amers, enfin et surtout une alimentation aussi riche, aussi abondante que possible. Du moment où un phtisique mange comme un loup, dit-il, la partie est gagnée. Il faut tout subordonner au développement d'un appétit vorace, à la condition, bien entendu, de satisfaire cet appétit.

A l'appui de sa thèse, il fournit quelques exemples empruntés à sa pratique personnelle. Il en est de curieux; celui d'une dame de Chicago, notamment, que tous les médecins avaient déclarée perdue sans retour, et qui avait la moitié d'un poumon entièrement transformé en caverne. Son mari, qui l'aimait tendrement, avait poussé la sollicitude jusqu'à acheter en secret un magnifique terrain au cimetière à la mode, pour la sépulture de la pauvre femme. Là-dessus, le docteur Unger intervient. Il suspend tous les médicaments, ordonne à la malade des promenades au grand air, en voiture et à pied, des amers et tout ce qui est de nature à surexciter l'appétit. L'appétit accourt à cet appel. La dame se mit à manger comme un ogre. En six semaines elle est hors d'affaire. La toux s'arrête; les sueurs nocturnes disparaissent. De l'état squelettique où elle était tombée, elle arrive en un an à peser cent quarante-six livres. A quarante-six ans elle met au jour son premier enfant, et à cinquante-deux son quatrième. A l'heure qu'il est, elle se porte à merveille. Quant au terrain du cimetière à la mode, *c'est son mari qui l'occupe!*

"Je donne cet avis gratis, n'ayant jamais pris un dollar d'un phtisique", dit en manière de conclusion le docteur Unger.

Le gouvernement français s'est entendu avec le cardinal Lavigerie pour envoyer dans le collège fondé par ce dernier des professeurs agrégés de l'Université, au nombre de six. On y fera des études complètes comme dans les lycées gouvernementaux. Le collège sera, quant aux études, sous la direction du ministère de l'instruction publique, et sous la surveillance du directeur de l'enseignement public de Tunisie, mais l'administration appartiendra au cardinal Lavigerie.

Ce dignitaire, parti, le 14 février, pour Rome, doit faire une longue absence.

On demandait à un cultivateur des environs de Riom s'il savait danser.

—Je ne sais que labourer, répondit l'enfant de l'Auvergne.

Décédée, hier matin, à 9 heures, à l'âge de 72 ans, Madame Veuve NELSON PAVAGEAU, née Léocadie Hazeur. Les amis et connaissances des familles Pavageau et Pirou sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi jeudi, 4 mars, à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, 352 rue St-Philippe près Galvez.

MESSE FUNÈBRE.
Une messe sera dite JEUDI matin, à 8 heures, à l'église des Jésuites, pour le repos de l'âme de PIERRE St. CYR FOURCADE. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.
De la part de sa veuve.
2mars—3f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Parade des Pompiers
AVIS SPÉCIAL!
Par suite de la mauvaise condition de la rue des Remparts, entre Dumaine et Esplanade, causée par les récentes pluies, le
Changement suivant dans la route
de la procession est devenu nécessaire et est par le présent avis annoncé:
Descendant la rue Remparts à St. Louis, St. Louis à Dauphine, Dauphine à Mandeville et en suite comme il a été annoncé dans les Ordres Généraux. G. H. BRAUGHN.
4 mars— Grand Marshal.

LE STEAMER
"NEW CAMELIA"
FERA une excursion à Mandeville (seulement) DIMANCHE, 7 mars 1886, partant de Milneburg à l'arrivée du train de 8 h. du matin, et de Mandeville, pour le retour, à 3 h. de l'après midi.
Prix, aller et retour, $1.
4 mars—3f WM HANOVER, Capitaine.

Lectures Université Tulane.
LA cinquième Conférence par l'HON. CHARLES GAYARRÉ aura lieu à la Salle Tulane, jeudi soir 4 mars à 7 1/2 heures P. M.
Sujet—**Marie Stuart.**
Les cartes émises pour les lectures gratuites de l'Université sont bonnes pour ce cours.
4 mars—1f

Salle du Métairie Fire Co. No. 4.—Nouvelle-Orléans, 3 mars 1886.—Les officiers et membres de cette Compagnie sont notifiés de se réunir, à leur salle, en grand uniforme, JEUDI MATIN, 4 mars 1886, à 8 heures, pour participer au cinquante-unième anniversaire du Département des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
Par ordre SAM. T. GATELY, Foreman.
JOHN F. PEPPARD, Secrétaire.
3 mars—2f

L'INTÉRÊT que M. Fortuné Jaubert avait dans la maison a cessé d'un commun accord.
3mars—1sem PP H. MANUEL.

SEMENCE DE RIZ.
3,000 SACS SEMENCE DE CHOIX DU HONDURAS,
A Prix raisonnables
LOUIS RUCH, Perseverance Rice Mills, Nos 6, 8, 10, 12 et 14 Champs-Elysées.
20fev—2sem

SEMENCE DE RIZ IMPORTÉE.
Premier rapport en terre nouvelle.
Garantie exempte de grains rouges.
A vendre par
ERNST & CO.,
Coin Julie et Magazine.
19fev1P

HONDURAS SEED.
CAROLINA SEED.
2550 sacs de riz de semence de Honduras.
2000 sacs de riz de semence de la Caroline.
A vendre en quantités au gré des acheteurs.
A. SOCOLA.
138 et 140 rue Decatur,
14 fév—1m PP coin Toulouse.

Riz vrai Honduras pour Semence,
Seul en ville d'importation directe.
Le meilleur riz connu ici provient de cette semence.
1000 sacs de même article véritable, sont en vente par
MANUEL PAYRO, 56 Douane,
ou DUPRÉS BROS, Produce Exchange
21 fév—1m dim. mar. jeu.

Pelican Shoe Store,
COIN CLAIBORNE ET ORLEANS.

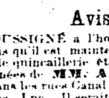

Toutes espèces de chaussures vendues aux prix les plus réduits.
2 mars—1m G. PASSALAQUA.

Avis.
LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis qu'il est maintenant employé dans la maison de quincaillerie établie depuis de si longues années de **MM. A. Baldwin & Cie**, située dans les rues Canal & Commune, Nouvelle-Orléans, Lne. Il serait heureux de voir ses anciens clients ou de recevoir leurs ordres, et sollicite une continuation des faveurs qui lui ont été si libéralement accordées dans le passé.
14 fév—1m H. J. MULLAN.

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, ci-devant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de
TAPIS
Nouveaux modèles, très élégants, de **Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles,** avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de;
TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Derniers genres.
Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcoman.
Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.
Grand choix de: Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Dughestan, Punjaubs, Moquettes, etc.
Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux 1a dernier genre.
Aussi—Une grande variété d'articles de tapis serie. 26 oct 85—1an

CONSULAT DE FRANCE
-à-
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Mars 1886.

Allemand Gabriel	Fonta Jean
Arnoud Nicolas	Freyder Jean Baptiste
Aonéillé Cyrille Jean Marie	Fromigné Mlle Dominiquette
Barcq Gaston	Ferré Auguste
Battendier Alexis	Gumbelot Dr
Bégué Jeannes	Hourné Pierre
Bergeret les époux	Jaffre Jean Pierre
Blondeau	Koch Ferdinand
Bourbon famille	Lapelouse M. et Mme
Boileau Charles	Larçon Mme née Mallière
Brimont de Rumart	Mournet Louis
Carrière Henri	Mourns Jean
Carrière Charles John	Miron Jean
Carrière Léon	Pondempa
Carrière Olivier	Pothier Mme Vve
Castex Joseph	Porquier Mme
Cerciat Bertrande	Rouzaud Hipp'e Jean Paul
Dallest Jean Jacques Victor	Rentemann Anne Marie
Dodez Alexandre	Ruffat Jacques
Dufour Casimir	Rousset Simon Edouard
Durand Simon	Souvegrain Théophile
Dugourd George Clément	Taptasier Léon Joseph
Escoubas Adolphe	Tonjan Edouard Théorutte
Estrade Joseph	Vlaille
Etienne Séraphin	
Peste Ernest	

LETTRES.

Bréirnion René ex-novice	Mendès Dick
Blanchemain	Mendès Tibulle et famille
Desnoyers Cordelia Mlle	McCarthy Charles planteur
Delisle Christian	Poisson Charles musicien (2)
Guérin Paul	Rouillet
Godin Charles Alphonse	Robert Paul avocat
Gufraud Mme Anaïs née Delpuget	Tissandié Auguste
Morineau Pierre François	Villemeur Henri

M. TRUY.

C. LAZARD & CIE.,
Coin des rues Canal et North Peters.
OFFRENT MAINTENANT A DES PRIX ÉNORMÉMENT RÉDUITS UN IMMENSE
Assortiment de Vêtements d'Automne et d'Hiver, Chapeaux et Linge de Dessous pour Hommes, Jeunes-Gens et Enfants.
Echantillons pour mesures expédiés par la malle, sur demande. Ordres de la campagne sollicités. 11 oct—1an—dim mar jeu sam

AUJOURD'HUI

Première médaille décernée pour la meilleure bière en barillet à l'exposition du Nord, du Centre et du Sud.
BOCK BIERS
4 mars—4, 7, 9, 10.

D. H. Holmes.
CONTINUE LES AFFAIRES.
Vu l'impossibilité de liquider notre énorme stock dans une période de limitée, nous avons décidé de rester dans les affaires et de les augmenter. Afin d'y arriver, nous avons ajouté à notre direction trois messieurs de grande expérience. Nous avons la confiance que cela donnera une vie nouvelle et de la vigueur à l'ancienne maison, et sera une garantie pour un nouveau succès d'un demi-siècle.
155 Canal St
4 oct—6 mois

POUR MARCHÉS AVANTAGEUX
ALLEZ A LA VIEILLE MAISON BIEN CONNUE DE
B. J. Montgomery & Cie.,
MARCHAND EN TOUTE SORTE DE
MEUBLES
De maisons et de bureaux. Français et Allemands.
Glaces plaquées. Rottan et Vienne.
Marchandises en bois tourné. Voitures pour enfants.
Chaises à roulettes pour invalides. Bibliothèques tournantes.
Vous trouverez dans ce magasin le plus grand stock dans le Sud, choisi avec grand soin et goût des meilleures fabriques et à des prix qui ne craignent pas la critique.
Les ouvrages de tapisserie exécutés avec le plus grand soin et par des ouvriers de premier ordre.
83, 85 et 87 rue du Camp.
1er jan—3 m—dim mar jeu

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
47 RUE DECATUR.

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49.........Rue Carondelet.........49
Capital..........$700,000
Surplus..........70,445
ED. A. PALFREY..........President
JOHN PHELPS..........Vice-President
THOS. F. WALKER..........Secrétaire
Succursales:
M. W. A. Walloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER,
20 fév—6m Secrétaire.

Avez-vous vu la nouvelle Machine à Coudre à long bras
SINGER?
ELLE EST TRES FACILE A MOUVOIR et fait le plus joli ourlet qui soit.
Venez l'examiner et vous en convaincre.
Aiguilles de Singer, 15 sous la douzaine; 25 sous deux douzaines; Navettes, 25 cts.; Huile, 5 cts. la bouteille. Port extra.
PATRONS DU BAZAR McCALL.
La Compagnie de fabrication Singer,
185 rue du Canal.
S. E. RUNDLE, Agent.
13sept—6m d. mar. j. PP

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans.
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

Léon Godchaux
81, 83 et 85 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, Lne.
VETEMENTS
D'AUTOMNE ET D'HIVER.
Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet; il comprend des
VETEMENTS
—POUR—
Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,
de tous les genres, de toutes les qualités et en ventes
Aux Prix les Plus Réduits.
En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.
Notre département de Coupe est pourvu des derniers modes, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements.
Les ordres de la campagnes seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.
Articles Militaires une Spécialité.
27 oct 85—1an,Dim,Mar,J

PROCUREZ-VOUS LE!
ANNUAIRE DE 1886.
Le moyen le plus rapide et le plus sûr d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage de valeur, est de le faire prendre au bureau de l'éditeur. Une demande faite par carte postale recevra la plus prompte attention.
L. SOARDS, Editeur.
5 Commercial Place, près Camp.

ÉTRANGERS
—DEMANDEZ—
LA MAPPE DE LA VILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS
—DE—
SOARDS.
Prix, 50 cents (Annuaire de poche).
LE GUIDE DE SOARDS donnant tous les détails sur la ville et les noms des rues.
En un volume, prix 25 cents.
En vente dans tous les dépôts de journaux, librairies, etc. 12fév—

Compagnie de fabrication de Glace du Peuple.
Coin des rues Julie et Fulton.
Cette compagnie est maintenant prête à conclure des contrats pour la fourniture de glace durant la saison de 1886. Marchands et consommateurs trouveront de leur avantage à se procurer nos prix à nos bureaux.
ALBERT J. MICHAELIS.
26 fév—7 f Gérant.

DENTIFRICE.
LE soussigné prévient le public qu'il prépare un excellent dentifrice au moyen duquel il prévient la carie des dents, en arrête les progrès quand elle s'est déclarée, et prévient et guérit également les maux de dents. Il applique lui-même le liquide et, dans tous les cas, garantit une complète guérison.
LABARRIÈRE ROMAIN.
24fév—1m 220 rue Julie, près Baronne.

H. F. ONNEN
Au-dessous de l'Hôtel Royal et 45 rue des Ursulines,
—Vient de recevoir—
Un assortiment splendide de
DENTELLES
—Et de—
BRODERIES
A des prix exceptionnellement modérés.
Allez-y pour vous en convaincre.
22nov—6mDim Mar J

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

Vin de Champagne de Krug & Co.,
REIMS.
"KRUG SEC,"
Qualité sans supérieure,
LA SEULE venant maintenant aux Etats-Unis.
Le vin de champagne "Krug" en paniers n'est plus importé aux Etats-Unis, où il n'est expédié maintenant qu'un vin "Krug", en caisses, le "KRUG SEC", qui est sans supérieur, même parmi les marques les plus renommées.
En vente chez les Agents pour les Etats du Sud,
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Decatur St., New-Orleans.
22 déc—4 m—DMaJ

D. MERCIER'S SONS,
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
2déc 85—D Mar J—PP

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL,
RUE ST-CHARLES.
ENCORE DE RETOUR PARMI NOUS!
OUR STAR DRAMATIC COMPANY!
POUR LA SEMAINE DU MARDI-GRAS!
DIMANCHE, 7 MARS 1886,
Matinées Spéciales, Lundi 8 et Samedi 13.
Le Grand Succès à Londres et à New York de Hugh Conway,
CALLED BACK,
Avec des Décors entièrement neufs, Changements à Vue et Costumes par nos propres artistes et préparés expressément pour CE NOUVEL ENGAGEMENT.
Le brillant personnel des rôles se composera de tous les membres de cette troupe populaire. Le Tableau des Places est maintenant ouvert pour les sièges réservés.
4mars—4fois

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Rue St-Charles.
Pour une semaine seulement, commençant
DIMANCHE, 28 FEVRIER 1886.
Matinées Mercredi et Samedi.
Pour la première fois en cette ville, le grand drame moral de Frank Harvey.
The Wages of Sin!
Sous la direction de E. B. LUDLOW, joué par
CHARLES C. MAUBURY,
Secondé de sa Brillante Troupe Dramatique.
Dimanche, 7 mars—ROSE COGHLAN dans "Our Joan".
Fêtes du Mardi Gras—Grand Bal Paré et Masqué à l'Académie de Musique, Mardi, 9 Mars 1886. Entrée, Messieurs $2. Des invitations pour Dames seront fournies au contrôle.
27fév—

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal.
D. BIDWELL..........Directeur
L'éminente actrice
RHEA!
Et sa troupe sans rivale.
J. W. MORRESSEY..........Directeur
MERCREDI, JEUDI et VENDREDI SOIRS,
"PYGMALION ET GALATHÉE."
RHEA comme..........Galathée.
JEUDI, GRANDE MATINÉE,
"THE COUNTRY GIRL."
RHEA comme.........."Peggy"
SAMEDI EN MATINÉE et le SOIR,
A DANGEROUS GAME:
RHEA comme..........Feture
AVIS—SAMEDI, GRANDE SOIRÉE DE GALA—Chaque dame occupant un siège réservé recevra de RHEA un **superbe Souvenir en argent plaqué** contenant son portrait gravé dessus.
Les prix des matinées sont les mêmes que le soir.
A l'étude—THE POWER OF LOVE et autres pièces. 3mars—

EXTRA.
ACADEMIE DE MUSIQUE
Semaine du Mardi Gras commençant Dimanche 7 mars.
ROSE COGHLAN,
Gracieuse, passionnante et pittoresque dans
Our Joan!
Bohémienne de l'océan, originale, naturelle, honnête, une créature d'un raffinement inné et une passion profonde rendue poétique par l'influence royale heureuse de l'océan sur le rivage duquel elle habite.
Scène somptueuse. Personnel admirable.
Siège maintenant en vente au contrôle.
4mars—3f

A l'Opéra.
CE SOIR.
LA MASCOTTE!
LA MASCOTTE!
Dernière Représentation.
4 mars—1f

THEATRE ST. CHARLES
DE BIDWELL.
Rue St-Charles.
Dimanche 28 Février 1886.
Seconde et dernière semaine de l'inimitable
LOTTA!
Paraissant dans le répertoire suivant dimanche, lundi et mardi soir
LITTLE DETECTIVE!
Mercredi et jeudi soirs
Little Nell and the Marchioness!
IN THE OLD CURIOSITY SHOP.
Vendredi soir et samedi matinée et soir
MUSETTE
PRIX DE MATINEE MEME QUE LE SOIR.
Dimanche 7 mars—Bidwell's Star Dramatic Company dans le magnifique drame de Hugh Conway, CALLED BACK.
27 février—

THEATRE DE L'OPERA,
Rue Bourbon.
VENDREDI SOIR, 5 MARS
SOIRÉE DE GALA,
Opéra et Concert complimentaire offert à
Mlle Varelli Jauquet,
avec le bienveillant concours de Mme Pemberton Hincks, Mlle Pemberton; MM. Armand Borie et Chas. Van Huffeln.
4e acte du "Prophète" / 4e acte d'"Aïda" } avec orchestre complet,
ET CONCERT VOCAL.
Comité de Réception
Général J. G. HAZARD, Chairman.
MM.

W. Bell,	F. Kennedy,
Geo. Gerdes,	F. Lapeyre,
C. W. Miltenberger,	St Nicholson,
J. Williams,	W. H. Ziegler,
D. D. Hunter,	P. F. Pescud,
Edw. Dobell,	Emile Hermann,
Edw. Violett,	A. J. R. Landauer.

Entrée $1 et 50 cents—Sièges réservés sans prix extra à l'Etoile Rouge, coin Canal et Passage de la Bourse. 4mars—

THEATRE DE FARANTA.
Coin Orléans et Bourbon.
A cinq minutes de marche de la rue du Canal.
La Semaine commençant le LUNDI, 1er Mars.
La troupe de comédie
CHAS. STURGES.
Le joli vaudeville
"UP THE SPOUT"
Joué par une nombreuse troupe toute spéciale.
Admission..........10, 25 et 35 cents
Matinée..........10 et 25 cents
Lundi, 8 mars—LOTTIE CHURCH Combination.
Mardi, 9 mars—Grand bal paré et masqué. Pour la première fois depuis plusieurs années sur le site du vieux Théâtre d'Orléans. Le meilleur et le plus grand plancher qu'il y ait en ville pour un bal. 28 fév

Musée de Dix Sous de Robinson.
CHANTEUSE A 3 TÊTES

La plus grande de toutes les Merveilles!
Pour une semaine de plus—**La Convention des Femmes les plus Grasses.**
THEATRE—**Elsie Lonne's Coterie Co.**
La semaine prochaine—La Convention des Tatoués. 4 mars—

Association Charitable des Pompiers
BUREAU,
Salle No 24 Hôtel de Ville.
Nlle-Orléans, 28 février 1886.
CÉLÉBRATION
—DU—
Cinquante-unième anniversaire
—DU—
DEPARTEMENT DU FEU
De la Nlle-Orléans.
JEUDI 4 MARS 1886.
ITINÉRAIRE:
De Camp à Calliope, de Calliope à St-Charles, de St Charles à First, de First à Magazine, de Magazine en descendant à Julia et à St-Charles, de St Charles à Canal, de Canal en descendant (côté sud) à Remparts, de Remparts en descendant au côté nord d'Esplanade, d'Esplanade à Dauphine, de Dauphine à Mandeville, de Mandeville à la Levée, de la Levée en montant au côté sud d'Esplanade, d'Esplanade à Royale, de Royale en montant jusqu'à Canal, où le cortège se dispersera.

Les marshals des différentes compagnies se présenteront, à l'arrivée de celles ci sur le terrain, à l'Ingénieur en Chef et à ses aides, qui stationneront à la Statue de Clay et qui leur assigneront leurs positions respectives.

Les compagnies devront être promptes à se placer dans l'ordre voulu, le cortège devant positivement se mettre en marche à onze heures.

Les aides du Grand Marshal se présenteront à lui à 10 heures du matin, au coin des rues Canal et Camp.

Dans le cas où le mauvais temps empêcherait la célébration, le fait sera signalé par dix coups de cloche dans les beffrois d'alarme, répétés trois fois. Quinze coups de cloche annonceront que le cortège s'est mis en marche.

GRAND MARSHAL,
HON. GEORGE H. BRAUGHN,
de Mississippi No. 2.
AIDES:
George Schwend et P. Farbacher, Volunteer No. 1.
—— St. Bernard No. 1.
Sidney F. Lewis, Milneburg No. 1.
James McGouldrick, Metairie No. 4.
C. Taylor Gauche, James Mutt, Mississippi No. 2.
—— Vigilant No. 3.
—— Columbia No. 5.
M. C. McDonald, de Chicago, Mechanics No 6.
Jos Neguelona, Jr., Eagle No. 7.
—— Phenix No. 8.
—— Creole No. 9.
Hon. H. Albert, Louisiana No. 10.
—— Irad Ferry No. 12.
Josh. Lipman, Perseverance No. 13.
Joseph Baus, Philadelphia No. 14.
Hon. E. S. Whitaker, Jackson No. 18.
Jos. F. Codifer, Washington No. 20.
Chas. Geo. Prados, Orleans No. 21.
Wm. Schreiber, Jefferson No. 22.
W. J. McGehan, Chalmette No. 23.
—— Crescent No. 24.
C. Wernicke, C. A. Pardee, Louisiana Hose Company.
A. V. Salbader, Lafayette Hook and Ladder No. 1.
Louis Daray, American Hook and Ladder No. 2.
Wash Davie, Hope Hook and Ladder No. 3.
E. D. Terrebonne, Pelican Hook and Ladder No. 4.
Par ordre de GEORGE H. BRAUGHN, Grand Marshal.
LEON BERTOLI, Secrétaire.
2 mars—3f

PANORAMA
BATAILLE DE PARIS,
Coin des rues Canal et Dauphine.
OUVERT TOUS LES JOURS
LE DIMANCHE COMPRIS,
De 8 heures 30 du matin à 10 heures 30 p. m.
Entrée—Adultes, 50 Cts.; Enfants, 25 Cts.
11 déc—

MANTEAUX
Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SURTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL,
Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Sachets, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.
Nous offrirons aussi notre fonds choisi de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.
B. & W. CRONER,
20déc—3m 141 rue du Canal.

Agence Commerciale de Collection,
Cabinet de Notaire et Bureau de Propriétés foncières,
61 RUE DU CAMP, Chambres 4 et 5.
DUFOUR & RICHARDSON, Avocats,
KERNAN & LEVY, avocats.
RÉFÉRENCES:
UNION NATIONAL BANK, A. K. MILLER & CO., LEHMAN, STERN & CO., NEW ORLEANS INSURANCE CO.
Prompt règlement de réclamations de tout genre à la Nlle-Orléans et dans tous les Etats Unis.
Nous nous chargeons spécialement de tout ce qui a trait aux Taxes, aux Titres et à l'Assessement; de la collection des loyers, de la location des maisons et de l'examen des titres.
16 fév—1m.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 3 MARS—CLASSE No 52.
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
29	49	32	5	35	14	12	67	3	45	4	52	63	30

Les tirages ci-dessus, publiés dans nos principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 3 mars 1886—4 heures P. M.
LOUIS H. PILIE.
J. A. A. ROUSSEAU.
☞Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.